

9.

Pragmatique lexicale

Nous avons montré aux chapitres 7 et 8 comment la signification des phrases était enrichie en contexte pour former le sens de l'énoncé communiqué. Nous allons voir dans ce chapitre que cet enrichissement se produit également au niveau lexical. Au chapitre 5, nous avons montré que certains mots comme *je* ou *maintenant* n'avaient de sens que dans un contexte donné. Jusqu'aux années 2000, la plupart des travaux en pragmatique lexicale étaient limités à l'étude de ces mots, qui encodent une signification procédurale plutôt qu'un concept comme les autres mots du lexique. Cette division du travail entre sémantique (conceptuelle) et pragmatique (procédurale) a depuis été remise en cause, et de nombreux travaux en pragmatique ont montré que le sens de la plupart des mots qui encodent un concept est modulé en fonction du contexte dans lequel ils sont utilisés. Dans ce chapitre, nous commencerons par présenter ces processus d'ajustement du sens lexical. Nous expliquerons ensuite pourquoi cette forme de pragmatique lexicale repose sur une vision nouvelle de la relation entre mots et concepts. Enfin, nous verrons que l'une des principales justifications empiriques à ces processus d'ajustement lexical vient de travaux portant sur la catégorisation. Nous conclurons donc ce chapitre en faisant écho à la théorie du prototype présentée au chapitre 3 et montrerons comment ce modèle de catégorisation a été modifié sur la base d'observations empiriques.

Spécification et élargissement du sens lexical

L'idée principale de la pragmatique lexicale est que le sens de presque tous les mots est ajusté lorsqu'ils sont utilisés dans un contexte particulier. Dans certains cas, cet ajustement conduit à un sens plus restreint ou plus spécifique que celui qui est encodé linguistiquement. Dans d'autres, il

conduit au contraire à un sens plus large ou plus vague que celui qui est encodé linguistiquement. Ces concepts créés sur le moment en fonction des besoins de communication sont appelés des concepts *ad hoc* et sont indiqués par une étoile (par exemple FLEUR*) pour les différencier des concepts encodés linguistiquement. Nous allons passer ces deux processus d'ajustement en revue tour à tour et montrerons ensuite comment le processus d'élargissement permet également de rendre compte des usages métaphoriques des mots.

La spécification

La spécification lexicale se produit lorsque le sens d'un mot en contexte est plus précis que son sens encodé linguistiquement (défini comme le sens hors contexte, qui est représenté notamment dans les dictionnaires). De par cette spécification, le mot utilisé dénote en usage uniquement un sous-ensemble des référents qui entrent dans la dénotation du concept encodé linguistiquement. L'effet produit par cette spécification est de souligner un sous-ensemble spécifique parmi les référents. Prenons quelques exemples.

- 1) Alfred: J'ai de la *température*.
Marie: Alors il faut beaucoup *boire*.
- 2) Son visage était *rouge* de colère.
- 3) Le coucher du soleil produit parfois des reflets *rouges* sur le lac.

À l'exemple (1), le sens du mot *température* ne signifie pas simplement un point quelconque sur l'échelle des degrés. Dans cette interprétation, l'énoncé d'Alfred communiquerait en effet une vérité triviale et non informative (toute entité a une certaine température). Dans le contexte de cet énoncé, l'échelle des températures est réduite pour n'inclure que les températures possibles pour les êtres humains et surtout plus élevées que la normale, c'est-à-dire un intervalle entre 38 et 41 degrés Celsius. Ainsi, on peut dire que le sens du mot *température* est spécifié pour n'inclure qu'une sous-partie de l'échelle des degrés. La réponse de Marie inclut également un cas de spécification : le verbe *boire*. En effet, Marie ne veut probablement pas dire qu'il faut ingérer n'importe quel type de liquide mais plus spécifiquement des boissons adaptées à un malade qui a de la fièvre. Ainsi, la dénotation du verbe *boire* est réduite pour n'inclure que certaines boissons comme l'eau et la tisane et en exclure d'autres comme le café et le whisky. Les exemples (2) et (3) illustrent le fait que le sens d'un même mot peut être spécifié de manière différente en fonction du contexte. En effet, l'adjectif *rouge* dénote des nuances de couleur très différentes dans les deux cas. Un visage rouge est d'un rouge clair tirant sur le rose et les reflets rouges du soleil sont d'un rouge

vif tirant sur l'orange. On remarque ainsi que la spécification est un processus flexible et qui peut prendre des directions et des degrés différents en fonction du contexte. L'objectif de la pragmatique lexicale est d'expliquer pourquoi ces processus se déclenchent, quelles directions ils prennent et comment ils s'arrêtent.

L'élargissement

À l'inverse du phénomène de spécification présenté ci-dessus, dans certains cas les mots s'élargissent en contexte pour prendre un sens plus vague que celui qui est encodé linguistiquement et inclure par conséquent un nombre plus important de référents dans leur dénotation. Prenons encore quelques exemples.

- 4) La bouteille est *vide*.
- 5) Cet homme va *ruiner* Julie.
- 6) Mon bureau est *carré*.

À l'exemple (4), l'adjectif *vide* peut être utilisé même si la bouteille ne contient en fait pas une absence totale de liquide (sens encodé linguistiquement) mais une quantité jugée infime ou négligeable. Il s'agit dans ce cas d'une approximation. Mais l'adjectif *vide* peut également servir à désigner une quantité significative de liquide, par exemple la moitié de la bouteille, dans certains contextes. Par exemple, si suite à l'arrivée de six convives à sa table, Jean dit à un serveur: « Amenez-nous une autre bouteille, celle-ci est vide » cet usage du mot *vide* est interprétable dans la mesure où la quantité de liquide contenu dans la bouteille apparaît comme négligeable pour un nombre important de personnes. Dans ce cas, l'extension de sens est plus importante et correspond à une hyperbole. Le même raisonnement s'applique aux deux autres exemples. Le verbe *ruiner* en (5) peut être une approximation si l'homme en question conduit Julie à un état proche de la faillite ou une hyperbole s'il utilise une quantité importante de ses ressources sans pour autant qu'elle se rapproche de la faillite au sens strict. Enfin, en (6), l'adjectif *carré* peut s'utiliser même si la surface du bureau ne correspond pas exactement à la définition mathématique d'un carré. Dans tous les cas, le concept *ad hoc* créé par élargissement inclut un nombre plus important de référents, puisqu'il ajoute à ceux entrant dans la dénotation du concept encodé linguistiquement ceux qui s'en rapprochent.

Pragmatique lexicale et métaphore

L'un des points forts de la pragmatique lexicale est d'avoir montré que la métaphore correspond à un cas d'élargissement extrême de concept et ne

constitue ainsi pas un phénomène à part dans la communication. Prenons un exemple de métaphore :

7) Jeanne est un caméléon.

Le concept *ad hoc* véhiculé par l'usage métaphorique du nom *caméléon* en (7) se construit de la manière suivante. Un locuteur qui connaît le sens de ce mot possède nécessairement un certain nombre de connaissances conceptuelles à son sujet (voir chapitre 2). Admettons par exemple que ces connaissances soient les suivantes :

1. Un caméléon est un grand lézard.
2. Un caméléon possède une longue langue gluante.
3. Un caméléon peut changer d'aspect selon son environnement.

Pour construire le concept *ad hoc* métaphorique de CAMELEON*, qui est communiqué par la métaphore, le locuteur doit sélectionner la propriété conceptuelle la plus saillante en contexte et ne garder que celle-ci. Ainsi, dans le cas de l'exemple (7), seule la propriété listée en 3 est retenue. En effet, le fait que le caméléon soit un lézard n'intervient pas dans le sens métaphorique. Seul le fait que les caméléons sont changeants est pertinent. C'est cette propriété qui est appliquée à Jeanne. On comprend ainsi pourquoi les métaphores sont des cas extrêmes d'élargissement. En ne retenant qu'une seule propriété saillante du concept encodé linguistiquement, le concept *ad hoc* ainsi formé est beaucoup plus pauvre ou vague et permet donc d'inclure un nombre plus important de référents, y compris ceux qui ne sont pas des lézards mais des êtres humains au tempérament changeant.

Dans cette analyse, la différence entre l'approximation, l'hyperbole et la métaphore n'est donc pas une question de type mais de degrés. Il s'agit en effet de l'application du même processus d'élargissement de concept, de manière plus ou moins radicale. Cette définition de la métaphore représente une grande nouveauté par rapport aux analyses classiques qui la considéraient comme un trope consistant à dire une chose fausse pour en communiquer une autre. Le bienfondé de cette nouvelle analyse peut être argumenté de la manière suivante. Prenons l'exemple (8).

8) Je meurs de faim.

En fonction du contexte, cet exemple peut communiquer une approximation, une hyperbole ou une métaphore. Par exemple, si le locuteur exprime (8) alors qu'il souffre réellement de la faim, sans pour autant être à l'article de la mort, il s'agit d'une approximation. Si en revanche un étudiant prononce (8) à midi en sortant d'un cours, il s'agit d'une hyperbole : il est très loin de mourir de faim mais exprime simplement sa sensation intense de faim du moment. Enfin, si un locuteur exprime (8) sans

avoir faim, par exemple dans l'énoncé : « Avec mon emploi à mi-temps, on meurt de faim », il s'agit cette fois-ci d'une métaphore, qui repose sur la propriété de manquer de ressources financières pour satisfaire ses besoins de base comme se nourrir. On constate ainsi que la transition entre ces différentes interprétations n'est pas nette, et qu'il s'agit plutôt d'un continuum qui va d'un élargissement minimal à un élargissement important.

Il existe en outre une autre raison de penser que cette analyse de la métaphore est correcte. Jusque-là, on considérait que le sens métaphorique représentait une couche supplémentaire de signification, qui ne devenait accessible à l'auditeur que lorsque le sens littéral devait être rejeté, par exemple à cause des maximes de conversation (chapitre 8). La métaphore représentait ainsi un processus à part par rapport aux autres énoncés. Elle était supposée notamment être plus complexe à traiter que les énoncés littéraux, à cause des deux niveaux de signification (littéral et métaphorique) qu'elle véhiculait. Dans la nouvelle analyse proposée par la pragmatique lexicale, la métaphore n'exploite pas de propriétés qui lui sont spécifiques. Elle est tout aussi naturelle et accessible que les interprétations littérales. Or, des travaux en psycholinguistique semblent donner raison à cette nouvelle analyse. En effet, les métaphores ne sont pas plus complexes à traiter que les autres énoncés et ne prennent pas plus de temps à être comprises (Gibbs 1994). Qui plus est, si une interprétation métaphorique est possible, elle ne peut pas être ignorée, même si on demande aux locuteurs de se concentrer sur le sens littéral (Glucksberg 2001).

Deux processus mutuellement exclusifs ?

Jusqu'à présent, nous nous sommes intéressés séparément à la spécification et l'élargissement, en les définissant comme deux processus opposés : le premier restreint la signification alors que le second l'élargit. Il pourrait ainsi sembler naturel que l'ajustement lexical puisse partir dans l'une ou l'autre de ces directions, mais pas dans les deux à la fois. Pourtant tel n'est pas le cas et l'ajustement de certains mots en contexte fait intervenir à la fois une part de spécification et l'élargissement. Carston (2002) a mis en lumière ce phénomène à l'aide de l'exemple suivant (9).

9) Max est un vrai célibataire.

Admettons que le locuteur de (9) communique une métaphore pour exprimer le fait que Max, qui est un homme marié, se comporte comme un homme libre et n'est pas fidèle à sa femme. Le concept *ad hoc* communiqué, CÉLIBATAIRE*, est un élargissement du concept encodé, qui inclut à la fois les hommes qui ne sont pas mariés et ceux qui le sont

mais partagent une propriété avec eux, celle d'être libres de fréquenter des femmes. Jusque-là, le processus est consistant avec le traitement général réservé aux métaphores. Toutefois, le concept *ad hoc* communiqué comporte également une part de spécification. En effet, la propriété d'être libre de fréquenter des femmes ne s'applique pas à tous les célibataires, notamment les prêtres. Ainsi, le concept encodé est spécifié pour n'inclure que les référents du concept encodé linguistiquement qui satisfont la propriété sur laquelle la métaphore est construite. Si l'on représente la relation entre le concept encodé linguistiquement et le concept *ad hoc*, il s'agit d'une intersection d'ensembles plutôt que d'une inclusion totale.

En résumé, nous avons présenté différents processus d'ajustement lexical et montré que ces derniers ne sont pas mutuellement exclusifs. Ces phénomènes sont de nature vériconditionnelle, en d'autres termes le concept *ad hoc* fait partie des conditions de vérité de l'énoncé. En effet, c'est sur la base des informations contenues dans le concept *ad hoc* et non pas dans le concept encodé linguistiquement que les conditions de vérité d'un énoncé sont calculées. Le concept *ad hoc* fait donc partie de l'explicature de base de l'énoncé (cf. chapitre 8). Ces phénomènes d'ajustement lexical sont également de nature inférentielle, car ils produisent des effets contextuels par la combinaison de l'information linguistique et du contexte. Ils créent donc des implicatures. Le phénomène des concepts *ad hoc* contribue ainsi à démontrer qu'un traitement de nature inférentielle intervient également dans la détermination de ce qui est dit explicitement dans l'énoncé, et détermine également en partie ses conditions de vérité, alors que cet aspect de la signification a été pendant longtemps considéré comme étant l'apanage de la sémantique (cf. chapitre 12). C'est pour cette raison qu'on qualifie parfois cette approche de *pragmatique vériconditionnelle*.

Comment fonctionne l'ajustement lexical?

La théorie des concepts *ad hoc* trouve son origine dans le contexte de la théorie de la pertinence (chapitre 7). Selon cette théorie, la spécification et l'élargissement sont donc tout simplement déclenchés par notre recherche de pertinence. Comme nous l'avons vu avec l'exemple de la température (1), un concept non enrichi produit un énoncé non pertinent. Comme c'est le cas de n'importe quel autre énoncé, les hypothèses contextuelles d'un énoncé contenant un concept *ad hoc* sont traitées selon la loi du moindre effort: les plus saillantes sont envisagées les premières et le processus s'arrête de lui-même dès que les attentes de pertinence de l'auditeur sont satisfaites. Illustrons ce processus par un exemple.

- 10) Pierre : Veux-tu venir au cinéma avec moi ?
- 11) Brigitte : Je suis *fatiguée*.

Dans cet exemple, les attentes de pertinence de Pierre sont spécifiques : il a posé une question et attend une réponse. Pourtant, l'énoncé de Brigitte ne fournit pas directement une réponse positive ou négative. Pierre va donc considérer son énoncé comme une manière de lui répondre indirectement. Or, il se trouve que l'adjectif *fatiguée* est scalaire, et par conséquent différents points sur l'échelle de la fatigue produiront des implications différentes lorsqu'ils sont combinés au contexte. Par ailleurs, les sciences cognitives ont montré que la mémoire fonctionne par diffusion d'activation. Ainsi, en traitant l'énoncé (10), Pierre active des connaissances contextuelles sur le fait d'être fatigué, le fait d'aller au cinéma, ainsi que leurs liens possibles. Il peut en conclure que le concept scalaire **FATIGUÉE** communique en fait le concept *ad hoc* **FATIGUÉE***, qui est une spécification n'englobant qu'une sous-partie des états de fatigue : ceux à partir desquels aller au cinéma n'est plus un plaisir. Il en conclut que la réponse est non.

La relation entre mots et concepts

Nous avons vu au chapitre 2 que l'on ne pouvait pas considérer que les concepts sont des mots d'une langue donnée que les locuteurs auraient internalisés, sous peine de tomber dans le relativisme linguistique. Dans la mesure où nous admettons l'idée que les concepts sont des entités différentes des mots, la question du rapport qui existe entre eux se pose. De deux choses l'une : soit la correspondance entre mots et concepts est totale (à chaque mot correspond un concept) soit elle n'est que partielle. Si cette relation est partielle, cela signifie que certains concepts ne sont pas lexicalisés ou que certains mots n'encodent pas de concept, ou même les deux à la fois.

Il existe plusieurs raisons de penser que cette relation n'est pas biunivoque (un mot correspond à un concept). Premièrement, nous avons déjà vu au chapitre 5 et verrons également au chapitre 11 que certains mots comme les pronoms et les connecteurs pragmatiques n'encodent pas un concept mais une procédure. Par ailleurs, il existe clairement des concepts qui ne sont pas lexicalisés dans une langue donnée. Par exemple, en français, le concept de **FRÈRE ET SCEUR** n'est pas lexicalisé contrairement à d'autres langues (*Geschwister* en allemand, *siblings* en anglais). Pour autant, les locuteurs francophones ont clairement un concept de **FRÈRE ET SCEUR**, qui a pour sous-catégories les concepts de **FRÈRE**

et de SŒUR. Par ailleurs, certains mots encodent des concepts tellement généraux et sous-spécifiés qu'ils forment des sortes de proto-concepts. Par exemple, ce que signifie un verbe comme *ouvrir* dépend largement de son complément: *ouvrir une séance, la bouche, une brèche ou un compte en banque* sont des actions totalement différentes. C'est ainsi l'emploi de ce verbe en contexte qui déterminera ses conditions de vérité. Autre exemple, je peux parler de *mon livre* pour décrire le livre que j'ai acheté, que je suis en train de lire ou que j'ai écrit. En contexte, parler de *mon livre* comme du livre que j'ai acheté peut être vrai si je viens de l'acheter alors que le sens *que j'ai écrit* peut être faux si je parle du dernier Harry Potter et que je ne suis pas J.K. Rowling. C'est donc en usage que l'on déterminera si l'expression *mon livre* est vraie ou fausse. Enfin, l'existence de synonymes (deux mots pour un concept) et d'homonymes (deux concepts pour un mot) achève de contredire l'idée d'une correspondance biunivoque entre mots et concepts.

Nous avons présenté aux chapitres 2 et 3 la sémantique conceptuelle, selon laquelle il existe plus de mots que de concepts, car seuls les concepts basiques, appartenant au langage de la pensée, sont atomiques. Tous les autres mots sont représentés par une définition qui combine plusieurs concepts de base. Selon un autre modèle défendu notamment par Fodor, les concepts sont atomiques et indivisibles. Dans cette conception, la relation entre mots et concepts est presque biunivoque et les cas discutés ci-dessus sont considérés comme des exceptions. Enfin, dans l'un des articles fondateurs de la pragmatique lexicale, Sperber & Wilson (1998) ont défendu l'hypothèse que notre répertoire conceptuel excède largement le nombre de mots de notre langue maternelle.

Cette dernière hypothèse s'inscrit parfaitement dans un modèle inférentiel de la communication. En effet, dans ce modèle, il n'est pas nécessaire que toutes les informations soient encodées linguistiquement pour pouvoir être communiquées. Elles peuvent également être reconstruites par inférence. Au niveau lexical, ce modèle implique que les concepts ne doivent pas être lexicalisés pour pouvoir être communiqués. Les concepts sont construits au moment de l'interaction, de manière à la fois flexible et automatique. C'est pour cette raison que l'on appelle ces concepts les concepts *ad hoc*. La principale justification à la notion de concepts *ad hoc* vient d'une série de travaux sur la catégorisation, que nous allons maintenant aborder.

Concepts *ad hoc* et catégorisation

Barsalou (1987) a remis en cause la notion de prototype telle qu'elle avait été définie par Rosch et que nous avons présentée au chapitre 3. Le point

de départ de cette remise en cause repose sur l'observation que les prototypes varient en fonction du contexte. En d'autres termes, ce que les sujets considèrent comme un fruit ou un oiseau typique n'est pas nécessairement un référent unique et invariable, comme l'ont montré plusieurs expériences de catégorisation résumées ci-dessous.

Premièrement, pour montrer que les jugements de typicalité varient en fonction du contexte, Roth et Shoben (1983) ont demandé à des sujets de porter des jugements de typicalité après les avoir placés dans un contexte particulier, par exemple les animaux que l'on peut traire ou les excursions à dos d'animaux. Ils leur ont ensuite demandé de porter des jugements de typicalité sur la catégorie des animaux. Ceux qui avaient été placés dans le contexte de la traite ont jugé que la vache et la chèvre étaient des animaux plus typiques que le cheval et la mule. Ceux qui avaient été placés dans le contexte des excursions à dos d'animaux ont jugé que la mule et le cheval étaient des animaux plus typiques que la vache et la chèvre. Clairement, le contexte dans lequel on venait de les placer a influencé leurs choix.

Dans une autre expérience, Barsalou et Sewell (1984) ont demandé à des sujets de juger ce que des locuteurs d'autres cultures pourraient considérer comme un oiseau typique. Les sujets ont jugé que du point de vue d'un Américain le merle et l'aigle étaient des oiseaux typiques, alors qu'ils ont plutôt nommé le cygne et le paon pour un Chinois. Dans le même ordre d'idées, on leur a également demandé ce qu'une autre personne pourrait considérer comme un animal typique en fonction de sa profession. Dans le cas d'un garde forestier, les animaux cités étaient plutôt grands et sauvages alors que dans le cas d'un vendeur d'animaux ils étaient plutôt petits et apprivoisés. Ces expériences démontrent que les jugements de typicalité sont flexibles et peuvent s'ajuster selon la perception qu'un locuteur a d'une autre personne en fonction de sa culture ou de sa profession.

Enfin, Barsalou (1983) a également demandé à des sujets de porter des jugements de typicalité au sujet de catégories inventées. Par exemple la catégorie des « choses qui peuvent tomber sur la tête » ou celle des « meilleurs moyens d'échapper à la mafia ». Dans ce cas, les sujets ne peuvent pas avoir de prototype préexistant, du fait qu'ils n'ont certainement jamais envisagé ces catégories auparavant. Les résultats obtenus indiquent cependant que les sujets n'ont pas eu plus de difficultés à porter ces jugements que dans le cas des autres catégories.

Barsalou (1987, 1992) a conclu de l'ensemble de ces expériences que les mots et les concepts donnent accès à un vaste réservoir d'informations encyclopédiques, dont l'accessibilité varie en fonction du contexte. Par ailleurs, il est possible de n'utiliser qu'une sous-partie de ces informations

lors des processus de compréhension et de catégorisation, comme l'a montré le cas des animaux que l'on peut traire et ceux sur le dos desquels on peut faire une promenade. En résumé, ces expériences semblent démontrer que nous construisons des concepts et les catégories qui leur sont rattachées de manière *ad hoc* et flexible. Du point de vue du lexique, ces expériences ont permis d'envisager la possibilité que nous utilisions les mots dans la communication avec une signification différente de leur signification encodée linguistiquement. Ce constat implique que les mots peuvent dénoter des catégories qui sont soit plus larges soit plus précises que celles encodées linguistiquement, comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre.

➤ Quelques références

L'un des premiers articles résument les processus d'ajustement lexical est celui de Wilson (2003, ou 2006 pour sa traduction française). L'ouvrage de Carston (2002) comporte également une discussion très détaillée de la notion de concept *ad hoc*, notamment au chapitre 5. Wilson et Carston (2006) proposent une vision légèrement remaniée et plus approfondie de ces questions. L'article de Sperber et Wilson (1998) pose les bases qui expliquent comment la relation entre mots et concepts se conçoit dans un modèle inférentiel de la communication. Les expériences de catégorisation sont résumées dans Barsalou (1987). Le lien entre la métaphore et la pragmatique lexicale est discuté de manière approfondie par Sperber & Wilson (2008) et Wilson (2006). Enfin, Reboul (2007, chapitre 4) propose une discussion critique de la théorie des concepts *ad hoc*.

Questions de révision

1. Quels sont les phénomènes d'ajustement lexical à l'œuvre dans les exemples ci-dessous ?
 - a) La vipère a une tête *triangulaire*.
 - b) La vieille dame promène son *chien*.
 - c) Élise est une *rose*.
 - d) Cette eau est *glacée*, il est impossible de se baigner.
2. Comment la théorie de la pertinence pourrait-elle expliquer la formation du concept *ad hoc CHIEN** dans l'exemple ci-dessous ?
 - a) [Pancarte devant une propriété] : *Attention chien méchant*.
3. Sur la base de quelle propriété conceptuelle les métaphores ci-dessous sont-elles créées ?
 - a) Émilie est une *perle*.
 - b) Ce chirurgien est un *boucher*.
4. Considérez les énoncés ci-dessous. À quel type d'ajustement lexical s'apparentent-ils ?
 - a) Le *thé* est le *café* des anglais.
 - b) La *soixantaine* est la nouvelle *quarantaine*.
5. Faites de même avec les exemples ci-dessous. À quel processus s'apparentent-ils ?
 - a) Marc a ouvert le *frigidaire* pour prendre un yaourt.
 - b) Éric sort un *kleenex* pour se moucher.
6. Plusieurs expériences de psycholinguistique (p.ex. Clark & Clark 1979) ont montré que les néologismes comme ceux des exemples ci-dessous ne prennent pas plus de temps à traiter que les mots répertoriés dans le lexique, pour autant que les locuteurs possèdent les bonnes connaissances conceptuelles. Ce phénomène a été utilisé par Wilson (2003) comme une preuve supplémentaire à l'appui des concepts *ad hoc*. Pourquoi à votre avis ?
 - a) Pierre et Marie ont *rechatté* hier soir.
 - b) Louis a été accusé de *lepéniser* le parti.
 - c) Cette piste est *snowbordable* jusqu'en bas.

